On lit ce qui suit dans une lettre du 28. "Les commissaires nommes par la chambre des députes pour proceder préliminairement au procès des ex-ministres, se sont rendus aujourd'hui au château de Vincennes pour interroger les accuses. Ils paraissent abattus, particulièrement M. de Polignac. Les commissaires, à ce que j'apprends, n'ont pas termine l'interrogatoire des prisonniers, quoiqu'ils soieut denleures quatre heures au château.

Les ex-ministres sont confines dans des chambres senarées, et ne peuvent communiquer entreux; mais sous tout autre

rapport ils sont traités avec beaucoup d'indulgence.

"Quelque coupable qu'ait été la conduite des derniers ministres, une grande majorité des généreux Parisiens font tous leurs efforts pour leur sauver la vie, et pour induire la chambre (des pairs) à ne les condamner qu'à la prison ou au bannissement. Il s'agit seulement de savoir si une pareille indulgence dans un temps où Paris est encore teint de sang, ne serait pasca pable de produire un autre mouvement

Il a été fait un rapport à la chambre des pairs sur un projet de loi pour l'élection provisoire de députés afin de remplir les

places vacantes. La discussion devait avoir lieu le 30. Le lieutenant général comte de Ste. Suzanne, pair dé France, et le duc de Bourbon, sont morts le 28. Le dernier

était âgé de 75 ans. Le prince de la Moskowa (fils du maréchal Ney) doit commander un régiment, de la garde nationale. Plus de 120 officiers généraux de 1830 vont être remplacés par d'anciens officiers à demi-paie.

Espagne. - Ferdinand, (disait-on, il y a quelque temps,) a public un nouveau décrèt contre la presse. Il décerne deux armées d'emprisonnement pour les délits mineurs, et la peine, de mort contre les auteurs et imprimeurs de livres où se trou-

veront des expressions séditieuses ou sacrilèges.

La Gazette (de Madrid,) dit le Courrier Français, continue à publier la relation des évènemens de Paris, et prend ses renseignemens indifféremment dans tous les journaux de la capitale de France. Cette manière d'agir surprend tout le monde; mais ce qu'il y a de plus surprenant encore, c'est qu'il sera permis à l'avenir de recevoir en Espagne tous les journaux français et anglais. Le roi a émané un ordre pour cette mesure, et le sécrêt doit être publié dans quelques jours.

Le Journal des Débats contient ce qui suit, sous la date de

Madrid, le 19 Août.

"Un courier envoyé ici par M. Campana, capitaine général de l'Andalousie, nous dit qu'il a paru soudainement dans